

Réf: Dossier N° 116167

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BMAG CONSTRUCTION & SERVICES AFRIQUE »
en abrégé « BCSA »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SOGEFIHA SOLIC 2, Lot 890, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 09/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BMAG CONSTRUCTION & SERVICES
AFRIQUE » en abrégé « BCSA »

Objet : Tous Travaux de Génie Civil, l'installation, la Formation, l'Assistance, la Maintenance et autres prestations de services en matière d'Electricité, d'électroménagers, des Systèmes de

Sécurité Professionnelle, des Fibres Optiques et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ; -Toutes Opérations d'Acquisition, de Constructions, de Gestion, d'Entretien et de Vente

Immobilières; - L' Inter médiation en tout domaine -La Vente de Produits Agricoles : - La Vente et la Location de toutes Voitures Automobiles. Pièces, Accessoires pour Cycles et Automobiles, Pneumatiques, huiles. la Location de toutes Voitures Automobiles;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières

ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus

ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SOGEFIHA SOLIC 2, Lot 890, Ilot ND

Dirigeant(s) : M BONNY KOUADIO AMANY CHARLES JEROME

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03316 du 14/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26059/GTCA/RC/2022 du 14/06/2022

